



# UN-E COORDINATEUR-TRICE DE L'ATELIER SANTÉ VILLE ET DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

11 janvier 2019

## MISSIONS

L'Atelier santé ville (Asv) met en œuvre une démarche de promotion de la santé de façon globale et transversale. Il se situe à l'interface des politiques de santé et de la politique de la ville. La mise en place du Contrat local de santé (Cls) est animée par le-la coordinateur-trice Asv. Vous impulsez la démarche du Cls et vous êtes en lien avec l'ensemble des partenaires et des porteurs de projets de promotion de la santé. L'Asv participe à la réduction des inégalités territoriales de santé.

Sous l'autorité hiérarchique du de la directrice de la santé, des Pmi et du Schs, vos missions principales sont :

- d'animer, coordonner et évaluer de façon transversale l'Asv et de coordonner le Cls par une démarche participative
- d'assurer la coordination des acteurs locaux dans le respect du Plan local de santé
- d'alimenter en continu le diagnostic local sur les questions de santé
- d'identifier et mobiliser les acteurs locaux et/ou les experts pertinents en matière de santé. Vous vous attachez à associer à l'Asv, les habitants, les structures sociales et éducatives du territoire, le personnel soignant et médical (libéral et public)
- d'animer des groupe de travail spécifiques sur les thématiques de santé
- de concevoir avec les habitants et les professionnels des actions de santé publique à partir des besoins repérés
- de coordonner la mise en oeuvre des actions sur le territoire en politique de la ville à destination des différents publics prioritaires
- de développer la communication autour de l'Asv et des actions mises en place
- de rendre compte aux instances de pilotage
- de rechercher les financements nécessaires
- d'apporter un soutien méthodologique aux partenaires dans la mise en place d'actions
- de développer l'expertise et évaluer les actions mises en oeuvre en vue de leur capitalisation
- de produire un bilan d'activité en fin d'année civile
- et occasionnellement de représenter la ville lors des réunions, colloques, etc.

## PROFIL

- bac + 4/5 secteur santé publique (DESS - DEA - master, type géographe de la santé, ingénieur sanitaire et social, santé publique et développement local)
- connaissances du cadre des politiques territoriales et institutionnelles dans lesquels s'inscrit la démarche ASV au sein de la politique de la ville, connaissances des collectivités territoriales
- maîtrise des techniques de conduites de projets
- maîtrise des techniques d'animation de réseau
- capacités à repérer et faire participer les ressources mobilisables sur un territoire
- connaissances sur les processus et facteurs de situation d'exclusion
- maîtrise de l'outil informatique
- sens du service public
- aptitude à l'animation de réseau et à la médiation
- capacités d'écriture

- capacité d'adaptation et de travail en équipe
- qualité d'écoute et de dialogue
- autonomie et sens de l'organisation de travail
- esprit d'initiative
- rigueur
- disponibilité et dynamisme

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- CCD 12 mois renouvelable ou mutation
- emploi accessible aux titulaires ou non titulaires permanents ou grade attaché
- emploi à temps plein, 35 heures hebdomadaires

## CONTACT

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) par mail à :

- Nathalie Victor, docteur et directrice de la santé, des Pmi et Schs, [nathalie.victor@ville-bagnolet.fr](mailto:nathalie.victor@ville-bagnolet.fr)
- avec copie à Isabelle Janicot, assistante, [isabelle.janicot@ville-bagnolet.fr](mailto:isabelle.janicot@ville-bagnolet.fr)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Services](#) > [Offres d'emploi](#) >

- Adresse de cet article :

<https://www.professionbanlieue.org/Un-e-coordonateur-trice-de-l-atelier-sante-ville-et-du-contrat-local-de-sante>